

## **DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE**

### **SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE LAND'OR**

M. Hichem AYED, qui détenait 247 800 actions et droits de vote représentant 5,27% du capital de la société LAND'OR, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 09 Mars 2013, le seuil de 5 % du capital et ce, suite à la cession sur le marché de 50 000 actions et droits de vote, représentant 1,06% du capital de ladite société.

M. Hichem AYED a déclaré que les objectifs qu'il vise à atteindre dans les douze mois à venir sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote ;
- Ne pas poursuivre la cession des actions et droits de vote lui appartenant ;
- Pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par MAC SA, Intermédiaire en Bourse, le 13 Mars 2013.